

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE.

Il y a un tribunal en dernier ressort, auquel peut en appeler le plus humble et le dernier des mortels : le premier d'ici-bas est sujet à sa loi, et tout homme doit s'y soumettre sans haine et sans reproche : C'est la satisfaction et la gloire de l'homme de bien—et la honte et le désespoir de l'homme du mal. Car, après l'approbation de sa propre conscience, c'est ce qu'il doit y avoir de plus cher pour tout homme de cœur et d'honneur. C'est le tribunal de l'Opinion Publique, c'est-à-dire, ce que vos frères et vos concitoyens peuvent penser et pensent de votre caractère de Chrétien, selon l'esprit de Dieu—et d'homme d'honneur, selon l'esprit du monde. C'est à ce tribunal que je fais appel maintenant, et j'y traduis un concitoyen qui refuse de se justifier à mes yeux, de me donner la satisfaction que je demande : c'est-à-dire, de me prouver qu'il n'a pas agi envers moi, avec la volonté de me tromper et de me voler ; et de me donner les explications qui me sont nécessaires.—Car s'il est tel qu'il s'est exposé à me faire croire par la manière dont il a agi avec moi, c'est un devoir que j'accomplis envers la société de le forcer à se démasquer.—Car comme dit Solomon “ *Celui qui seconde et*